

Action PAPI Aude 6.10 - Étude de protection d'enjeux habités sur la commune de La Redorte contre les crues du Rivassel

Demande d'examen au cas par cas
Compléments DREAL

hydrétudes
Groupe **altéreo**

N° de référence : AE26-010

Version 1.0

Août 2026



Eau et territoires durables

Suivi et visa du document

Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte Aude Centre Z.A. Coste Galiane 11 600 Conques-sur-Orbiel 04.68.77.05.44 secretariat@audecetre.fr
Opération	Action PAPI Aude 6.10 - Étude de protection d'enjeux habités sur la commune de La Redorte contre les crues du Rivassel AE26-010 Hugo JANTZI Demande d'examen au cas par cas - compléments
Emetteur	HYDRETUDES - Centre technique principal 815, route de Champ Farçon 74370 ARGONAY Tél : 04.50.27.17.26 Mail : contact@hydretudes.com
Document	Rapport technique Version 1.0 Août 2026

Indice	Date	Mise à jour	Rédigé par	Vérifié par
1	08/2026	V1.0 – version initiale	M.HOUSSAY	M.DEMASEURE
2				
3				
4				
5				

Sommaire

1. ANNEXE 3 : PREDIAGNOSTIC FAUNE-FLORE DANS LE CADRE D'UNE ETUDE DE PROTECTION D'ENJEUX HABITES SUR LA COMMUNE DE LA REDORTE (11), PRE-DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTALE, BIOTOPE, OCTOBRE 2020	3
2. INSTALLATION DE LA ZONE DE CHANTIER ET DE STOCKAGE PROVISoire DES MATERIAUX	3
2.1. Site amont	3
2.2. Site aval	4
3. GAIN EN TERMES D'INONDATION.....	5
4. MESURE D'INSTALLATION DE NICHoirS A AVIFAUNE ET CHIROPTERES.....	1
5. SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES PLANTATIONS	1

1. Annexe 3 : Prédiagnostic faune-flore dans le cadre d'une étude de protection d'enjeux habités sur la commune de La Redorte (11), Pré-diagnostic environnementale, BIOTOPE, octobre 2020

Cf. pièce jointe

2. Installation de la zone de chantier et de stockage provisoire des matériaux

Cf. pièce jointe (AE26_Redorte_Cas-par-cas_v2.0)

2.1. Site amont

L'accès au site se fera depuis la route départementale D72. Le secteur sera débroussaillé et un accès provisoire sera aménagé. La zone d'installation de chantier et de stockage provisoire des matériaux pourra se faire en bord du Rivassel, en accord avec le MOA et le propriétaire de la parcelle concernée.



Figure 1 : Accès et installation de chantier

2.2. Site aval

L'accès au site d'opération se fera depuis la rive droite du Rivassell, au niveau de la rue du Port au croisement avec l'avenue de la gare (D72).

Une rampe d'accès au cours d'eau est déjà présente mais devra faire l'objet d'un débroussaillage préalable.

En raison du manque de place à proximité immédiate du site, la zone d'installation du chantier et de stockage provisoire des matériaux pourra se faire selon plusieurs options.



Figure 2 : Vue de l'entrée de la rampe d'accès

L'**option 1** reprend la zone d'installation de chantier ciblée pour les travaux sur le site 1. Cette dernière se trouve cependant assez loin et nécessite de transiter par les chemins à travers les parcelles viticoles sur ~2 km. Les **options 2 et 3** se trouvent dans un rayon de 200 m donc à proximité du site d'opération. Un accord avec le MOA et le propriétaire de la parcelle qui sera ciblée devra être passé en préalable.

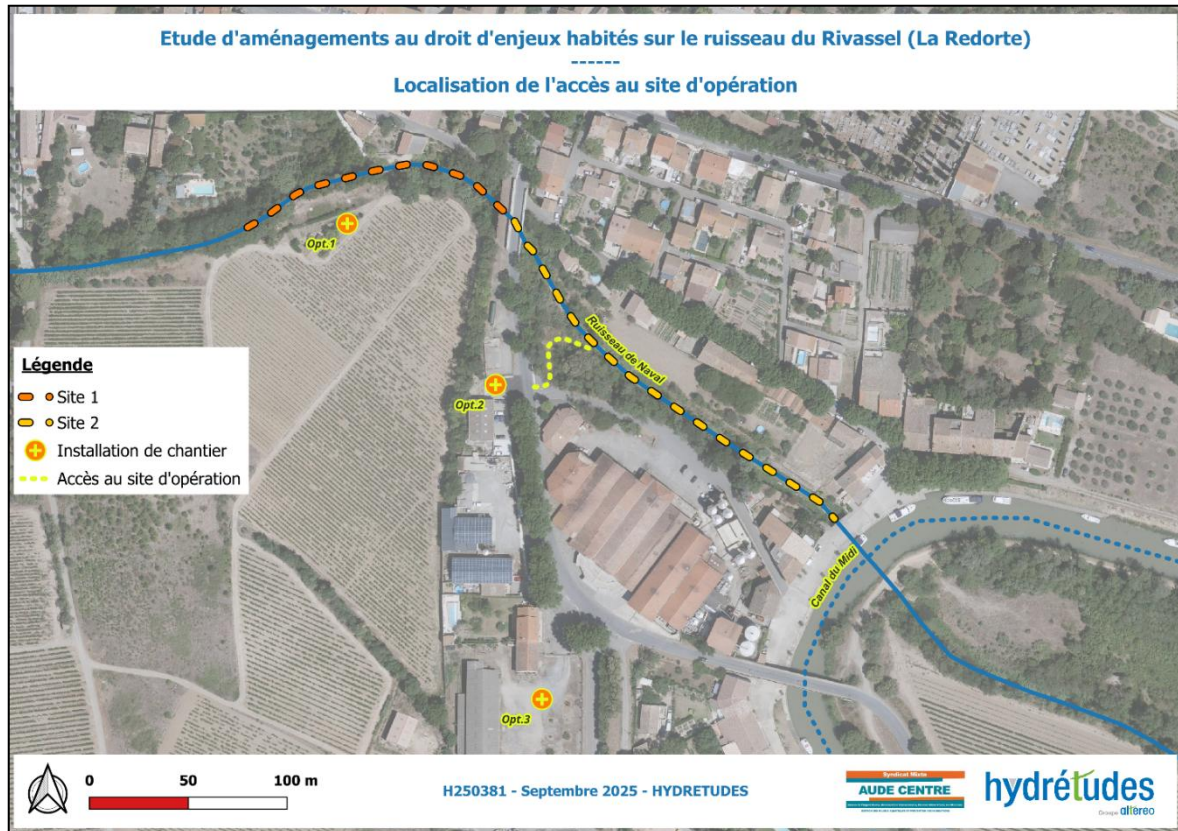


Figure 3 : Accès et installation du chantier

3. Gain en termes d'inondation

Une modélisation hydraulique en état projeté a été réalisée en intégrant les deux sites.

La modélisation à l'état aménagé, ne présente pas d'impact notable sur la dynamique de crue dans les secteurs considérés.

L'impact hydraulique apparaît ainsi faible au droit des secteurs aménagés et en amont immédiat, soit -2 à -10 cm de gain sur les hauteurs d'eau et -0.40 m/s sur les vitesses d'écoulement par rapport à l'état actuel.

Pour Q100, les niveaux de submersion sont trop importants pour que les aménagements aient une quelconque efficacité sur les hauteurs d'eau.

Les résultats cartographiques du modèle hydraulique à l'état initial et projeté pour les hauteurs d'eau et les vitesses de crue aux différentes occurrences sont donnés ci-après.

Impact hydraulique entre état initial et état projeté – HYDRETUDES

Dif. Etat initial / projeté	Q10	Q20	Q50	Q100
Hauteur d'eau (cm)	-9.8	-10.6	-4.5	-1.8
Vitesse (m/s)	-0.38	-0.42	-0.42	-0.43

→ Incidences sur les hauteurs d'eau

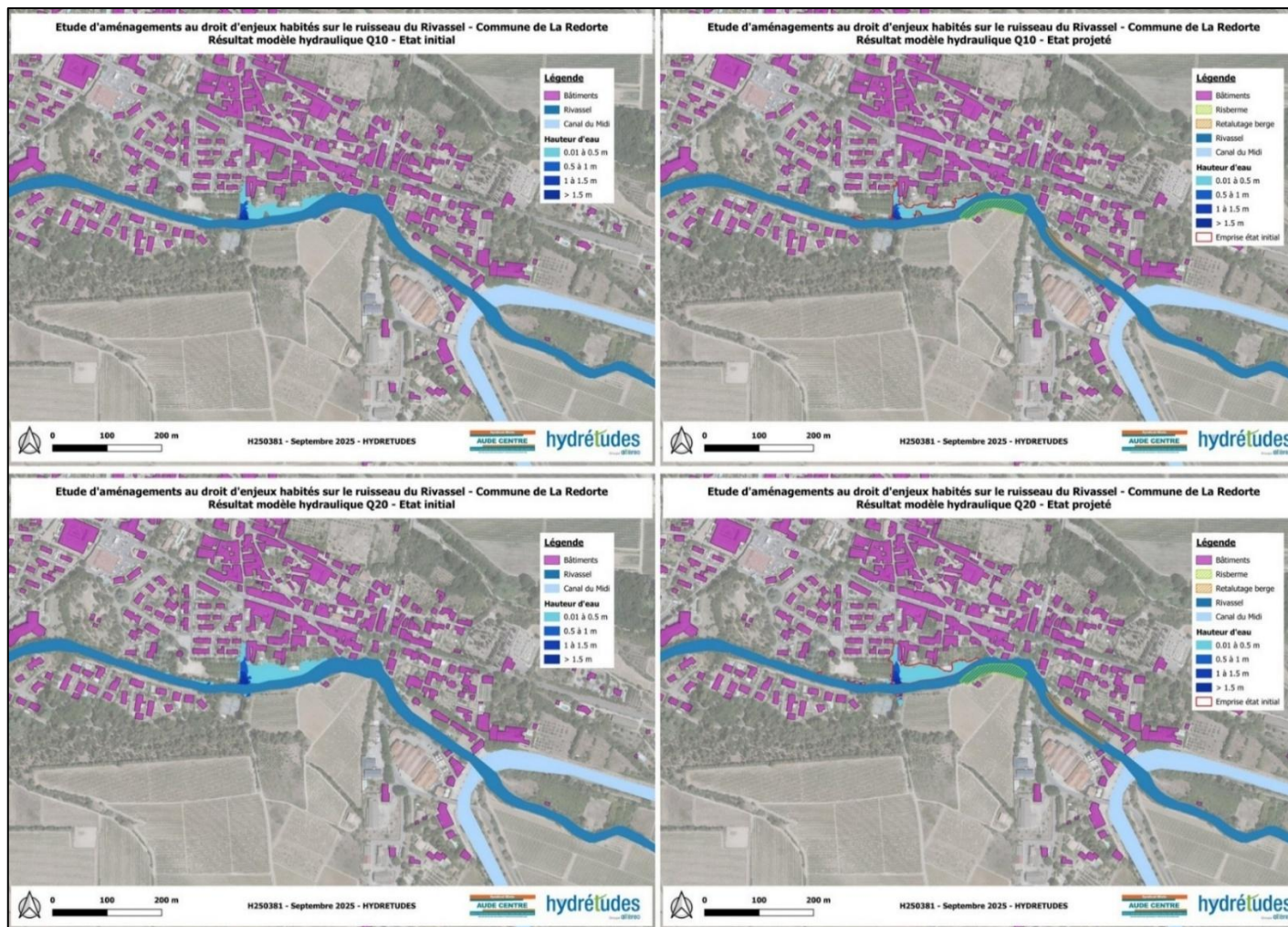


Figure 4 - Résultat du modèle hydraulique à l'état initial et projeté – hauteurs d'eau pour Q10 et Q20

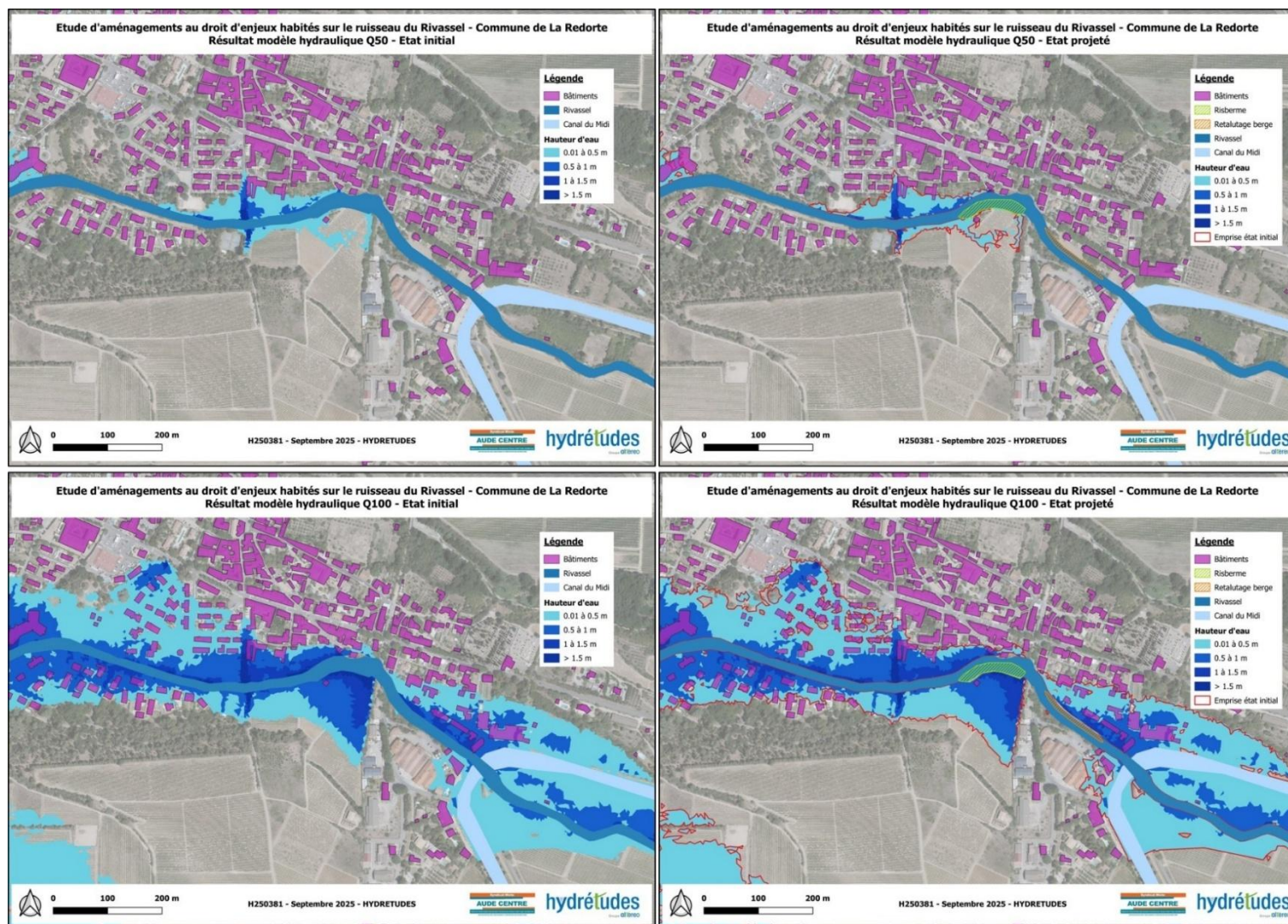


Figure 5 - Résultat du modèle hydraulique à l'état initial et projeté – hauteurs d'eau pour Q50 et Q100

→ Incidences sur les vitesses des écoulements

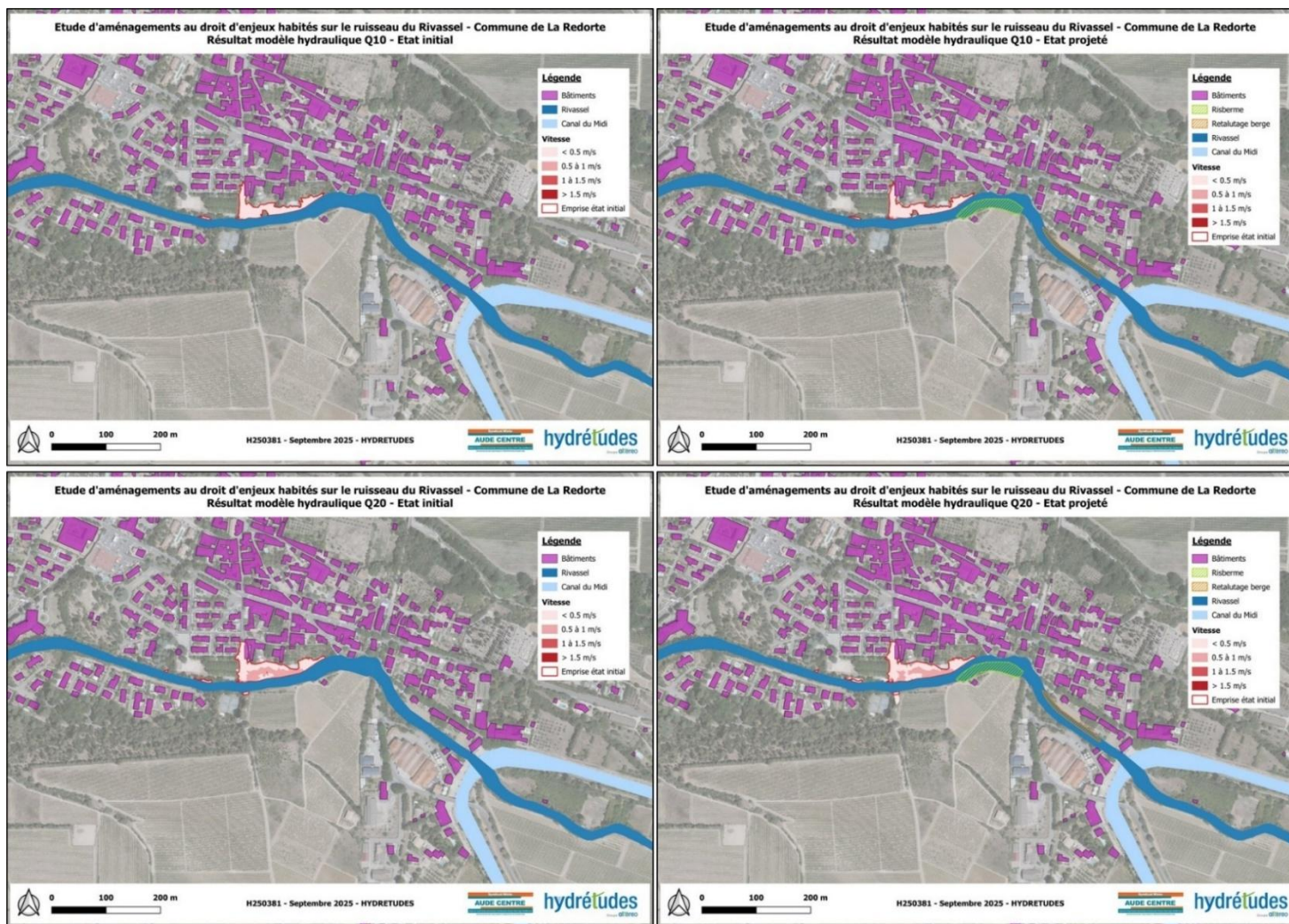


Figure 6 - Résultat du modèle hydraulique à l'état initial et projeté – vitesse des écoulements pour Q10 et Q20

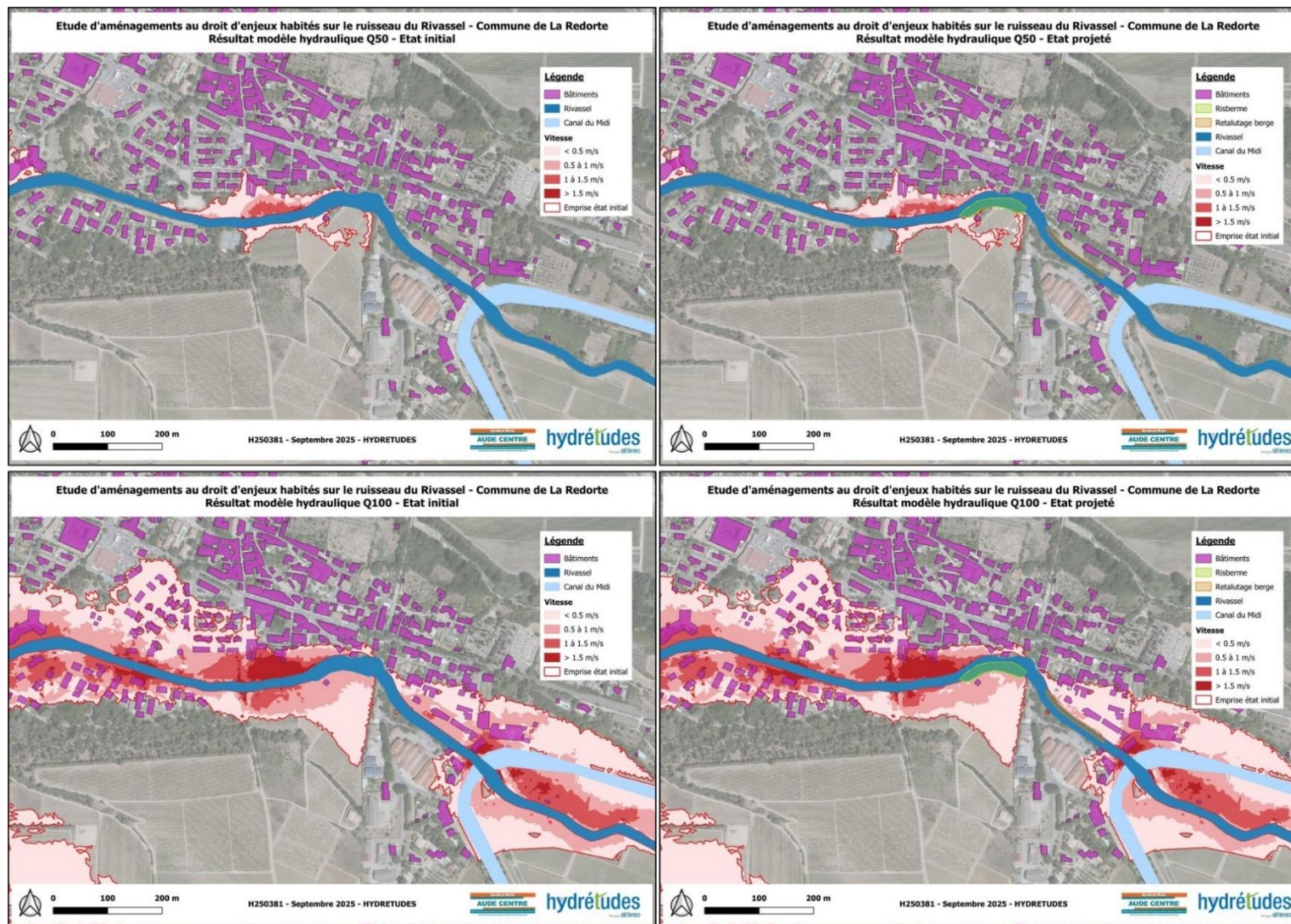


Figure 7 - Résultat du modèle hydraulique à l'état initial et projeté – vitesse des écoulements pour Q50 et Q100

4. Mesure d'installation de nichoirs à avifaune et chiroptères

Afin de prévenir la potentielle destruction d'habitats chiroptères et pour renforcer leur présence dans un habitat favorable, nous préconisons l'installation de gîtes pour les chiroptères. Nous proposons de placer 2 nichoirs, l'un au niveau du secteur amont sur la berge rive gauche et l'autre sur le secteur amont en berge droite.

Pour l'avifaune nous préconisons également l'installation de deux nichoirs pour les petits passereaux. Nous préconisons également de les installer sur le secteur amont plus naturel et arboré.

5. Suivi environnemental des plantations

PHASE EXPLOITATION

Afin de suivre l'évolution des plantations, le SMAC prévoira 1 passage annuel pendant les trois premières années/

De plus, un entretien sera prévu tous les ans (débroussaillage avant la période estivale).